



Education International

Internationale de l'Education

Internacional de la Educación

ETUCE

Comité syndical européen de l'éducation Région européenne de l'IE

Comité permanent du CSEE pour l'égalité 2021

<http://www.ei-ie.org>

RÉGION EUROPÉENNE CSEE

Président

Larry FLANAGAN

Vice-président-e-s

Odile CORDELIER
Andreas KELLER
Trudy KERPERIEN
Dorte LANGE
Galina MERKULOVA
Branimir STRUKELJ



Boulevard Bischoffsheim, 15
1000 Bruxelles, Belgique
Tél. : +32 2 224 06 91/92
Fax : +32 2 224 06 94
secretariat@csee-etuce.org
<http://www.csee-etuce.org>

Directrice européenne
Susan FLOCKEN

Trésorière
Joan DONEGAN

Recommandation

Garantir l'égalité et l'inclusion au sein de l'éducation en période de crise : le rôle des syndicats de l'enseignement

La réunion 2021 du Comité permanent du CSEE pour l'égalité soumet pour adoption par le Comité du CSEE les recommandations suivantes concernant le rôle que jouent les syndicats de l'enseignement pour garantir l'égalité et l'inclusion en période de crise.

Le Comité permanent pour l'égalité constate que la crise de la Covid-19 et le passage à l'enseignement et à l'apprentissage d'urgence ont eu une incidence énorme sur les enseignant-e-s, les universitaires et le personnel de l'éducation, et n'ont fait qu'accentuer les inégalités et l'exclusion.

Le Comité permanent pour l'égalité reconnaît que bon nombre de ces problèmes urgents ne sont pas uniquement imputables à la pandémie de Covid-19. Ils sont aussi le résultat de la convergence de multiples crises : économiques, politiques et sociales. La crise économique et la récession résultant de la pandémie de Covid-19 ont engendré des obstacles supplémentaires à l'égalité et l'inclusion dans l'éducation. D'autre part, l'urgence environnementale représente une menace sans précédent, imputable à des modèles de croissance uniquement centrés sur la production de bénéfices et incompatibles avec un développement démocratique et durable. Toutes ces crises touchent davantage les individus vulnérables et risquant d'être exclus de l'éducation, en particulier les groupes issus de milieux socio-économiques défavorisés, les minorités ethniques, les communautés rurales et les personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spéciaux. Par ailleurs, les mesures d'urgence mises en place par les gouvernements sont particulièrement rudes pour les femmes et les secteurs à majorité féminine, tels que l'éducation.

L'éducation est essentielle pour amener le changement social qui permettra de garantir un avenir durable et équitable. A cet égard, les syndicats de l'enseignement peuvent jouer un rôle crucial dans la promotion de la diversité, de l'égalité et de l'inclusion en période de crise et se montrer solidaires dans le cadre des réformes sociales visant à construire une société future fondée sur les principes de la démocratie, de la justice sociale, de l'équité et de la durabilité.

En conséquence, afin de garantir le respect et la progression de l'inclusion et de l'égalité dans le secteur de l'éducation pendant et après la pandémie de Covid-19, ainsi qu'au cours des futures crises sanitaires, socio-économiques, environnementales ou autres, les organisations membres sont encouragées à :

- Veiller à ce que toutes les mesures et dispositions pour l'enseignement d'urgence (ex. enseignement à distance/hybride) mises en place par les gouvernements durant la crise soient définies et décidées en présence des syndicats de

l'enseignement et qu'elles restent des mesures d'urgence. Elles ne peuvent en aucun cas constituer un précédent pour une « nouvelle normalité » à l'avenir.

- Veiller à ce que les enseignant·e·s, les universitaires et le personnel de l'éducation participent activement au développement de nouvelles approches et modèles organisationnels au sein de l'éducation pour faire face aux différentes crises.
- Assurer la sécurité et la santé dans les environnements de travail et d'apprentissage, afin de ne laisser aucun·e enseignant·e ou élève de côté, et veiller à apporter un soutien et une protection ciblés aux groupes vulnérables, y compris les populations migrantes et réfugiées, les personnes handicapées, les groupes défavorisés sur le plan socio-économique, les minorités ethniques, les LGBTI, les différentes tranches d'âge, etc.
- Renforcer et utiliser les instruments de dialogue social et de négociation collective pour négocier avec les gouvernements et les autorités éducatives, en vue de mettre à disposition suffisamment de temps, de ressources financières, d'effectifs et d'équipements et infrastructures techniques appropriés au sein de l'éducation, et de proposer des alternatives avantageuses à l'enseignement d'urgence prévoyant des environnements d'enseignement et d'apprentissage propices (programmes d'études adaptés, classes plus petites, recrutement d'enseignant·e·s et de personnel de soutien supplémentaires, etc.).
- Faire pression pour augmenter le financement public à long terme de l'éducation inclusive, allouer des ressources complémentaires pour les situations d'urgence et plaider en faveur d'une gestion et d'une redistribution des ressources publiques pour les programmes de relance afin de promouvoir l'éducation publique, notamment des mesures de lutte contre l'exclusion sociale et les inégalités parmi les élèves et au sein de l'éducation.
- Renforcer la capacité de leurs membres pour faire face aux situations d'urgence, au travers de la formation et diverses formes de soutien professionnel et en les encourageant à coopérer et à partager leurs expériences (ex. formations et plateformes pour garantir l'inclusion durant l'enseignement en ligne, militantisme syndical en ligne, soutien à la santé mentale, etc.).
- Limiter l'impact disproportionné des situations d'urgence sur toutes les formes d'inégalités, en particulier entre les hommes et les femmes dans le secteur de l'éducation et la société, notamment en ce qui concerne l'augmentation de la charge de travail professionnelle, le déséquilibre entre vie privée et vie professionnelle, le bien-être psychosocial, les inégalités en termes de salaires et de conditions d'emploi, et d'autres problèmes liés aux conditions de travail.
- Faire pression en faveur d'un enseignement numérique qui soit un outil de soutien permettant d'offrir une éducation inclusive et de haute qualité, et non un moyen peu onéreux de remplacer l'enseignement présentiel ou le personnel de l'éducation, et faire en sorte que l'autonomie professionnelle des enseignant·e·s soit reconnue et respectée.

- Continuer à revendiquer une amélioration du statut de l'ensemble des professionnel·le·s de l'enseignement, y compris le personnel de soutien à l'éducation, et faire valoir le rôle crucial du personnel de l'éducation dans la promotion de l'égalité et de l'inclusion au sein de la société en général.
- Demander de mener régulièrement des évaluations des risques au sein de l'éducation et des établissements scolaires et réclamer des compensations appropriées pour la charge de travail supplémentaire, afin de garantir l'égalité et l'inclusion dans l'éducation en période de crise.
- Faire pression pour un meilleur alignement de l'aide de la sécurité sociale en période de crise, afin de garantir que les établissements scolaires puissent dispenser un enseignement de haute qualité et ne soient pas utilisés comme substituts des établissements d'aide sociale.